



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard  
Canton de Maïche

Commune de DAMPRICHARD - 25450  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

### SEANCE DU 17 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 17, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 9 mai, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de mai.

**Membres en exercice : 18**

**Secrétaire de séance : Martial CORDIER**

**Présents : 16** Christine ARNOUX, Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD, Damien SCHELL

**Absents : 2** Luc GUILLAUME, Christine TREDANT

**Procurations : 2** Luc GUILLAUME donne procuration à Christelle DUQUET  
Christine TREDANT donne procuration à Anthony MERIQUE

#### Délibération n° 2023 – 038 :

**Objet : convention avec le conservatoire d'espaces naturels pour le site des Seignes**

Le Maire rend compte à l'assemblée de la réunion avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Franche-Comté concernant le site des Seignes, répertorié espace naturel sensible sur le territoire de la Commune. Le CEN propose de signer une convention pour une durée de 10 ans afin de leur déléguer la maintenance du site des Seignes.

Le CEN propose pour l'année 2023 le programme d'actions et le plan de financement suivant :

- Gestion administrative (copil – bilan d'activités) .....	1 427.40 €	Pris en charge à 50% / CD25
- Maitrise foncière et d'usage .....	1 720.15 €	Pris en charge à 50% / CD25
- Plan de gestion .....	8 002.00 €	Pris en charge à 80% / CD25
- <u>Gestion du site (accompagnement du pâturage équin) .....</u>	<u>354.00 €</u>	<u>Pris en charge à 80% / CD25</u>
	<b>TOTAL = 11 503.55 €</b>	

*La part subventionnée par le Département se monterait à 8 258.58 €*

*La part à la charge de la commune se monterait à 3 244. 97 €*

L'exposé du Maire étant entendu, le Conseil Municipal, après abstention de Monsieur Jean-Charles JACOULOT et de Madame Christelle DUQUET, décide :

- d'autoriser le Maire à signer une convention avec le conservatoire d'espaces naturels,
- de valider le plan de financement du programme,
- d'autoriser le Maire à faire une demande de subvention au Département,
- de solliciter l'autorisation du département de démarrer les travaux en lien avec le conservatoire d'espaces naturels.

**Suffrages exprimés : 18**

**Pour : 16**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le 23/05/2023

ID : 025-212501936-20230517-2023\_038-DE



Le Maire,  
Anthony MERIQUE :